

Redynamisation du GR 50

Le Parc national des Ecrins a mené en 2014 une étude sur le devenir du GR 50 qui a permis de préparer un programme de développement de l'itinérance sur le massif des Ecrins, sous l'appellation "Grand Tour des Ecrins". Il vise à :

- Redynamiser le GR 54 (tour du massif par les hauteurs, pour les initiés) ;
- Mettre en avant une offre d'itinéraires "Balcons des Ecrins", dans les vallées, à destination des familles et des pratiquants d'autres activités de plaine nature (VTT, ânes, cheval,...).

Ce projet s'attache à valoriser la randonnée comme mode de découverte doux du massif des Ecrins et mettre en valeur les patrimoines naturels et culturels visibles le long des parcours (dont fait partie le site Natura 2000 du Piolit).

Projet de rénovation du réseau électrique de la Haute Durance

Alors qu'un certain nombre de recours contre ce projet, déposés par l'association Avenir Haute Durance, sont en cours d'instruction (auprès du Conseil d'Etat, auprès de l'Europe, contre le décret Vals dispensant la construction des pylônes de permis de construire, contre les arrêtés préfectoraux de destruction d'espèces protégées et de défrichement), les travaux de défrichement et de déboisement des emprises du projet RTE ont débuté sur le site Natura 2000. En l'absence de recours suspensifs, ces travaux doivent se poursuivre ce printemps et cet été, parallèlement à l'implantation des pylônes sur les plates-formes nouvellement créées.

Rappelons que les lignes THT traverseront le site Natura 2000 entre La Bâtie Neuve et Saint Apollinaire.

Quizz chiros !

1) Les chauves-souris ou chiroptères représentent quelle proportion des 5400 espèces de mammifères du monde ?
a. 3% b. 12% ou c. 22%

(réponse : c. 22% : il y a 1200 espèces de chauves-souris dans le monde)

2) Combien pèse la plus petite chauve-souris d'Europe ?
a. moins de 5g b. 20g ou c. 50g ?

(réponse : a. : la pipistrelle commune, pèse entre 3,5 et 8g et tient sur le pouce !)

3) Quelle distance peut parcourir un Minioptère de Schreiber, chaque nuit, pour aller de son gîte à son territoire de chasse ?
a. 2km b. 10km ou c. 35km ?

(réponse : c. 35km. Observé dans la Drôme sur des femelles ailées.)

\* Les projets pour 2016

Des contrats Natura 2000 et mesures agro-environnementales

Un contrat ni agricole ni forestier est à l'étude sur la commune de Chorges. Il vise à réhabiliter deux captages de sources (Serre-Michèle et les Garcins) avec mise en place de bacs récepteurs en mélèze, afin de maintenir une flore et une faune diversifiée aux abords des points d'eau tout en permettant l'abreuvement de la faune sauvage et l'utilisation touristique. Parallèlement, une MAE est en cours de montage sous Salados, avec un éleveur de bovins, afin d'assurer l'entretien d'un riche pâturage en mosaïque.

De nouveaux outils de communication mutualisés

Grâce à la mutuumisation de financements sur différents sites, le réseau Natura 2000 des Hautes-Alpes a pu se doter de nouveaux supports de communication :

- une exposition mobile sur les chauves-souris ;
- un jeu de l'oie géant ayant pour thème la découverte du patrimoine naturel départemental. Ces outils seront finalisés d'ici l'été 2016.

Les suivis scientifiques au menu de 2016

Au programme cette année, sur le site Piolit-Pic de Chabrières : côté flore, le suivi des populations d'Astragale queue-de-renard et de Potentille du Dauphiné et côté faune, le suivi de la nidification de l'Aigle royal.

\* Pour en savoir plus

Site Natura 2000 des Hautes-Alpes : http://hautes-alpes.n2000.fr



Directeur de la publication : Christian Durand
Conception et rédaction : Agnès Vivat, Julie Tournadre
Crédits photos et illustrations : Commune de Chorges, AV & JT
Document imprimé sur papier recyclé



Lettre NATURA 2000 "Piolit - Pic de Chabrières"

printemps 2016 n°5

Edito

Déjà six années d'animation pour le site Natura 2000 !

Validé en comité de pilotage en janvier 2009, le Document d'Objectifs (DOCOB) a été approuvé par la préfecture des Hautes Alpes en juillet 2009. Depuis, la commune de Chorges anime le site et met en oeuvre ce document. Pendant ces 6 années, Julie Tournadre, chargée de mission Natura 2000 à la Mairie, a piloté avec enthousiasme et compétence ce projet, de la concrétisation de contrats Natura à la mise en place de multiples sorties de découverte du patrimoine naturel, en passant par la réalisation de mesures agri-environnementales et de plusieurs études scientifiques sur les milieux naturels, la faune et la flore. Depuis le 1er janvier 2016, c'est Agnès Vivat, déjà chargée de mission pour l'animation départementale Natura 2000 à la mairie qui a pris sa suite sur cette mission.

Cette lettre d'information est donc l'occasion de vous présenter le bilan des actions et événements qui ont marqué ces deux dernières années, mais aussi de vous présenter les projets programmés pour 2016. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Christian DURAND
Maire de Chorges
Président du Comité de Pilotage

Sommaire

Table with 2 columns: Topic and Page number. Edito...p. 1, Points sur les actions 2014-2015...p. 2, Information / Sensibilisation...p. 3, Projets 2016...p. 4

A noter dans vos agendas !

- 6 mai 2016 : Conférence - projection - causerie "Rapaces et vol libre" à Chorges avec le Parc national des Ecrins
18 mai 2016 : Fête de la Nature : sortie ornitho sur le marais de Chorges
14 juin 2016 : Soirée Chauves-souris, conférence - causerie à Chorges
19 juin 2016 : Fête de la Montagne, balade accompagnée Natura 2000
31 juillet 2016 : Fête du Sapet, balade accompagnée Natura 2000
7 août 2016 : Fête de la rando, balade accompagnée Natura 2000

La structure animatrice du site

Commune de Chorges
Agnès Vivat, chargée de mission
Mairie de Chorges - 05230 Chorges
tel : 04.92.21.07.94
e-mail : agnes.vivat@gmail.com



## \* L'animation du site et les actions contractuelles

### Le renouvellement de la convention d'animation

La **convention d'animation** 2012/2015 s'est achevée au mois d'août dernier et **a été renouvelée pour trois ans**, soit jusqu'à août 2018. Ceci permet donc à la commune de Chorges de **maintenir le poste de chargé de mission Natura 2000 à temps partiel (30%)** grâce aux aides financières de l'Etat.

### De nouveaux contrats agricoles

Suite à la mise en oeuvre de la **nouvelle Politique Agricole Commune en 2015**, de nouvelles mesures agri-environnementales (les **MAEC = Mesures Agro-Environnementales et Climatiques**) ont pu être proposées aux agriculteurs sur le site Natura 2000 et sur les zones humides de Chorges (marais de Chorges notamment) :

- Une **MAEC** a été signée sur l'**alpage bovin de Combe Belle à Chorges**. Après un diagnostic pastoral effectué l'été 2014, le Groupement Pastoral s'engage à respecter le plan de gestion défini en avril 2015, à savoir pratiquer un **pâturage suivant un calendrier précis sur 108 hectares** communaux. Cette mesure permettra de maintenir le milieu ouvert et de limiter la dynamique d'embroussaillage du secteur par l'action du pâturage.

- Une **deuxième MAEC** a été signée en **mai 2015** avec un **éleveur ovin individuel** sur la commune de **La Bâtie-Neuve sur 16 hectares**. L'objectif de cette mesure est de favoriser l'ouverture de clairières par un débroussaillage mécanique puis par un entretien par du pâturage ovin tardif à l'automne. Le maintien de l'ouverture du milieu permettra d'assurer la préservation voire l'extension d'une station d'**Astragale queue-de-renard**, espèce d'intérêt communautaire.

### Un diagnostic agricole et foncier pour Chorges

En 2015, la commune de Chorges a commandé à Terr'Aménagement (alliance des compétences de la Chambre d'Agriculture et de la SAFER) un **diagnostic agricole et foncier dans le cadre de la réflexion sur le PLU**. L'activité agricole sur la commune y est analysée en détail, afin de **définir les enjeux et de hiérarchiser les objectifs de protection**. Ce document sera un outil d'aide à la décision pour les futurs projets, notamment la **mise à plat de l'utilisation du foncier agricole communal** et sa meilleure répartition et utilisation par les éleveurs locaux.

## \* Coup de projecteur sur les études scientifiques

### Laisser vieillir les forêts...

En 2014, une importante étude a été menée au sein du réseau de sites Natura 2000 des Hautes-Alpes, sur 7 forêts faisant l'objet de **Contrats Natura 2000 dits "Bois sénescents"** (mise en réserve des arbres pour 30 ans), dont la forêt communale du Sapet (la Bâtie Neuve). Ont été inventoriés les chauves-souris, les coléoptères vivant dans le bois mort (saproxyliques), les lichens des écorces et surtout la structure du peuplement forestier (diversité des essences, taille et nombre d'arbres et arbustes, régénération, quantité et qualité du bois mort, microhabitats (type, quantité), etc...). L'objectif était d'établir un **état zéro de la biodiversité** au démarrage des contrats, afin de pouvoir mesurer, dans 30 ans, le gain de biodiversité obtenu grâce à par cette mesure.



### Au rendez-vous des chauves-souris

**Les colonies de chauves-souris des hameaux des Risouls et du Sépulcre sont suivies chaque année durant l'été**. Des comptages en sortie de gîte sont effectués afin d'évaluer le succès de la reproduction. **A noter qu'avec plusieurs centaines d'individus présents, ces sites sont particulièrement importants pour la préservation du Grand Rhinolophe**. Par ailleurs, le **Groupe Chiroptères de Provence (GCP) a fait l'acquisition des bâtiments abritant la colonie des Risouls**, alors que la mairie a acheté les terrains attenants. De petits travaux d'urgence de maintenance des bâtis ont été réalisés par le GCP en décembre 2015 afin d'assurer la pérennité du gîte d'ici le retour de ses habitants ailés, au printemps prochain !



### Zoom sur le Vertigo étroit (Vertigo angustior)

Ce **petit gastéropode**, assez rare et classé "vulnérable", inscrit à la Directive Habitats, **vit uniquement dans les zones humides ouvertes** (prairies humides ou marécageuses, marais, tourbières...) et est présent de l'ouest européen jusqu'au nord de l'Iran. En France, l'espèce est très dispersée. Présent en PACA dans les trois départements alpins, **c'est dans le département des Hautes-Alpes que se trouvent la majorité des sites connus**.

En 2015, un inventaire a été mené sur le **Marais de Chorges** : l'espèce est bien présente, ce qui renforce encore l'intérêt écologique de cette belle zone humide et justifie un peu plus sa protection !



## 2 \* La vie du Réseau Natura 2000 haut-alpin

### Une 4ème rencontre des Présidents de Copils

La **4ème rencontre des Présidents de Comités de Pilotage** des sites Natura 2000 des Hautes-Alpes s'est tenue le **15 décembre 2015 à La Roche des Arnauds**. Elle a réuni 22 personnes, dont les animateurs des différents sites du département et les services de l'État. Suite à une visite du marais de Manteyer et une présentation des actions mises en place, les participants ont échangé sur l'évolution du dispositif Natura 2000 en France et dans la Région et se sont inquiétés des conséquences des réductions budgétaires à venir ainsi que du désengagement progressif de l'État dans ce grand projet européen.



### \* Un plan de gestion pour le Marais de Chorges !

Vaste zone humide d'environ 70 ha, le marais de Chorges présente une **mosaïque de milieux naturels et cultivés, hébergeant une faune et une flore remarquables**. Une partie du marais, soit 14 hectares, a été classée en **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)** en 2005.

La municipalité est force de proposition pour la conservation et la valorisation de ce patrimoine et mène différentes actions de gestion et d'animation validées par un comité de suivi depuis 2010. Le site a été inscrit comme site prioritaire pour intégrer le **réseau des «Espaces Naturels Sensibles»** du département des Hautes Alpes. Soucieuse de conserver la qualité écologique et paysagère de ce site, la commune a fait réaliser une **étude hydrologique** du marais en 2012-2013 par le bureau d'étude Holocène Environnement et a confié l'élaboration du **plan de gestion** au Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA).

## Zoom sur quelques animations de l'année 2015

**21 mai 2015** : dans le cadre de la **fête de la nature 2015**, Roger Garcin, ornithologue et rapporteur scientifique pour le MNHN, a accompagné une douzaine de personnes au coeur du Marais de Chorges afin de leur faire **découvrir les oiseaux nicheurs et migrants** présents sur cette **zone humide protégée par arrêté préfectoral de biotope**. La sortie a été suivie d'une animation réalisée par Marie Terrasse du CPIE Haute Durance sur les bons usages de l'eau.



**22 juin 2015** : la 5ème édition de la **Fête de la Montagne à Chorges** a rassemblé près de 500 participants. Une **exposition sur le réseau départemental Natura 2000** ainsi que sur le **patrimoine lié à la ressource en eau** a permis d'informer et de sensibiliser le grand public sur les différents sites naturels du territoire Haut Alpin et sur la protection de la biodiversité. Une randonnée accompagnée **à la découverte de la biodiversité dans les alpages de moyenne altitude** a été organisée autour du secteur du Jardin des Gardes pour observer la grande richesse floristique et faunistique du site.



**2 août 2015** : à l'occasion de la traditionnelle **fête de la randonnée**, une balade douce et familiale, accompagnée par un guide naturaliste (Olivier Eyraud) a permis à quelques chanceux de découvrir les milieux naturels, la faune et la flore remarquables du site Natura 2000.

